Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 12 (1982)
Heft: 10

Artikel: L'épée de Damoclès
Autor: Henchoz, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829273

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'épée de Damoclès

Un grand malade est souvent traité comme quelqu'un qui n'a ni droits, ni opinion.
Docteur Elisabeth Kübler-Ross *(Les Derniers Instants de la Vie).*

La mort. Il est de bon ton de ne pas en parler, en particulier lorsque l'on a affaire à des personnes âgées. Quant à l'agonie, pouah! quel manque de tact!
Assurément, le sujet n'est pas gai; il heurte notre instinct de conservation et provoque en nous la peur atavique du plongeon dans l'inconnu. Cette appréhension entraîne tout naturellement une fuite, une dérobade. Mais se rend-on bien compte que cette attitude équivaut à pratiquer une politique d'autruche et à déléguer à des tiers le soin de régler une question qui nous concerne au premier chef, celle de la fin de notre vie.
Plus on avance en âge et plus l'on s'interroge: «Comment cela va-t-il se passer? Mort paisible ou longues souffrances?» Les chroniques familiales abondent de récits relatifs à cette alternative. On se rassure avec les «belles» morts; celles qui ne l'ont pas été nous effraient.
Ne serait-ce pas un immense progrès, une contribution capitale au bien-être moral des vieillards, si l'on pouvait leur donner l'assurance que, quand le moment leur paraîtrait venu, ils pourraient finir leurs jours, sans souffrances, s'ils le demandaient? Il faut éloigner de leur esprit l'odieuse image d'un pauvre corps, hérissé de canules et de sondes, gorgé de sédatifs, et végétant, affligé d'escarres, durant des semaines, voire des mois, jusqu'à ce que le cœur se décide enfin à céder.
Cette revendication, toute légitime et élémentaire qu'elle apparaisse à tout être doué d'une sensibilité normale, se heurte néanmoins à une énorme résistance ou, plutôt, à un immobilisme grégaire. Notre société se refuse à reconsidérer des principes qui, pour elle, sont définitivement consacrés.
Une remise en question risquerait de faire s'effondrer le château de cartes sous lequel sa peur s'abrite. Plus la conscience de notre isolement dans l'univers augmente, plus la frontière du grand mystère recule, et plus nous nous cramponnons à des dogmes sécurisants qui aliènent notre libre réflexion. De plus amples commentaires nous entraîneraient trop loin.
L'homme, de par la nature, grand et légitime prédateur des autres animaux, a décrété, Dieu lui servant de suprême référence, que la vie humaine est sacrée quelles que soient les conditions dans lesquelles elle s'exerce, et ceci, de la conception à la mort. C'est une loi à laquelle l'individu doit se soumettre. Que des mères soient de pauvres créatures épuisées; que dans certains pays, hélas nombreux, des enfants soient affamés, abandonnés ou vendus; que, dans le monde entier, de grands malades grabataires survivent misérablement, prostrés dans leur désespoir, qu'importe. On essaiera de les aider mais, comme disait Gilles: «Qui ne peut, ne peut!»
A défaut d'aide efficace, on peut toujours espérer en des temps meilleurs. Ces temps meilleurs, dans le cas qui nous occupe, quelques milliers d'hommes ont décidé, de guerre lasse, d'avancer leur venue. Ce sont principalement les anglo-saxons, USA compris, qui ont déclenché le mouvement. Mais, pour une fois, certains Suisses n'ont pas voulu rester en arrière: un grand événement a eu lieu à Genève, le 23 janvier 1982, la fondation d'EXIT — ADMD, association pour le droit de mourir dans la dignité. Une association sœur vient également d'être constituée en Suisse alémanique. Ces associations ne se font pas d'illusions, elles savent que la bataille sera longue et rude, mais le but à atteindre en vaut la peine.
Pour les médecins, il y a encore un abîme entre l'abandon de l'acharnement thérapeutique, voire l'euthanasie passive, et l'euthanasie active, qui, elle, est qualifiée de «meurtre par compassion». Il est évident qu'ils ne veulent en être ni les auteurs, ni les complices. Quelle aberration! Comment peut-on qualifier de meurtre un acte charitable sollicité par la pseudo-victime, elle-même? Ce simple exemple montre l'ampleur du chemin à parcourir.
Quant aux théologiens qui nous reprochent d'ignorer les lois divines et, notamment, celle de la purification par la souffrance, celle-ci devenant preuve de «Son Amour», on peut leur répondre à l'instar d'un grand sage indou très croyant: «Ne vous occupez pas de Dieu, vous ne savez rien de lui, hormis ce que vous imaginez qu'il est.» Maître Eckhart, dominicain et philosophe allemand du XIVe siècle, ne disait-il pas aussi: «Dieu est hors de portée de notre entendement.» Quant aux exactions et contre-vérités respectivement commises ou proclamées en son nom, au cours des siècles, mieux vaut ne pas insister.
Nous citerons encore, pour terminer, à l'appui de notre thèse, le triste fait divers suivant: il y a quelques mois, dans une maison de vieillesse du canton de Genève, un couple de vieillards qui avait de bonnes raisons de le faire, a mis fin à ses jours au moyen d'une arme à feu. Ce n'était pas un beau spectacle et les malheureux auraient certainement préféré un autre moyen.
La création d'EXIT nous donne un grand espoir: celui que, dans quelques années et grâce à son action, nous n'aurons plus au-dessus de nos têtes, comme une épée de Damoclès, la perspective menaçante d'une longue agonie. Nous pourrons alors nous soumettre plus facilement à notre inéluctable destin et gagner l'au-delà comme un fleuve paisible rejoint l'océan: sans soubresauts et dans le silence.

Paul Henchoz
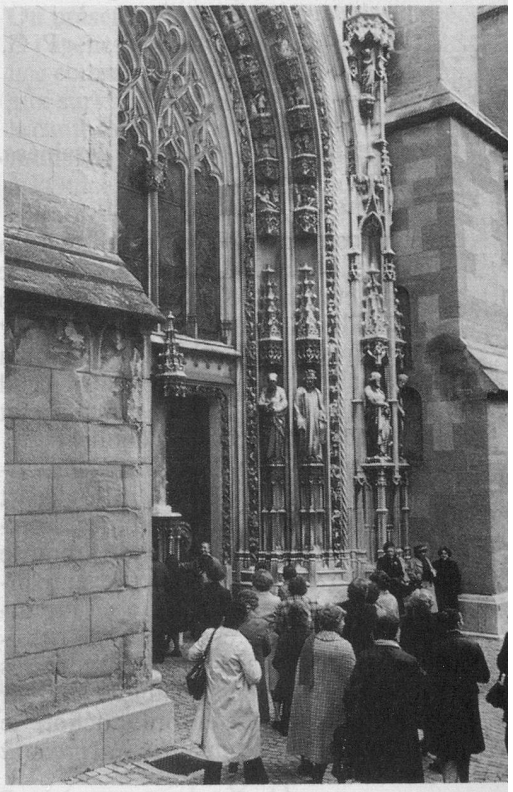
Réd. — Cet article, bourré de cœur et de générosité, répond aux préoccupations de beaucoup d'entre nous, quel que soit notre âge. Il mérite d'être lu, relu, médité. Et, pourquoi pas: discuté! Qu'en pensent nos lecteurs? D'accord; pas d'accord; et pourquoi? Exprimez-vous sans fausse pudeur et sans crainte. Toutes les opinions sur un sujet aussi fondamental et brûlant que celui d'EXIT, ont le droit de se faire connaître. Nous en tiendrons compte, de façon anonyme si désiré, dans de prochains numéros.